

■ **Vivre La Chaux-de-Fonds**, à La Chaux-de-Fonds, association, favoriser le développement de la Ville de La Chaux-de-Fonds; etc. (FOSC du 06.11.2002, p. 9). Comité de 10 membres au minimum, il n'y a plus de bureau exécutif. Statuts modifiés le 18.03.2003. Sommer Pierre-André n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Moretti Andrea, Wenger Marc et Comtesse Charles-André, demeurent membres du comité, ils continuent à signer collectivement à deux; leur fonction relative au bureau exécutif est radiée. Signature individuelle a été conférée à Joliat Jean-Marcel, de Courtételle, à La Chaux-de-Fonds, membre et président du comité.

Journal no 267 du 02.02.2004
(02106436 / CH-645.4.096.034-7)